

République Française
 Département : LOZERE
 Arrondissement : Florac
PONT DE MONTVERT SUD MONT LOZERE COMMUNE

Séance du lundi 30 septembre 2024

Délibération N° DE_2024_078

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
18	13	14
Date de la convocation : 27/09/2024		
Pour	Contre	Abstention
0	0	0
Résultat du vote : ajournée		

Le trente septembre deux mille vingt-quatre, à 19 heures 30, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (Salle du Foyer Logement), sous la présidence de Stéphane MAURIN.

Présents : Clara ARBOUSSET, Catherine BLACLARD, Sophie BOISSIER, Lucie BONICEL, Michèle BUISSON, Matthias CORNEVAUX, Julie DELES, Cyril DJALMIT, François FOLCHER, Guillaume HARVOIS, Thibaud MALGOUYRES, Stéphane MAURIN, Fabienne PUCHERAL MOLINES

Représentés : Christelle FOLCHER représentée par Fabienne PUCHERAL MOLINES

Absents et Excusés : Florence BOISSIER, Olivier MALACHANNE, Daniel MOLINES, Mathieu PUCHERAL

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Michèle BUISSON est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : Délibération de la décision modificative n°1 - SERVICE EAU PONT DE MTVERT SUD MT LOZERE 2024

Le Maire expose au Le Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2024, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

Fonctionnement		Recettes	Dépenses
70111	Ventes d'eau aux abonnés	18 500	0
014 - 701249	Reversement redevance agence de l'eau	0	18 500
TOTAL FONCTIONNEMENT		18 500	18 500
Investissement		Recettes	Dépenses
2151 - 401	Installations complexes spécialisées	0	750
2151 - 410	Installations complexes spécialisées	0	-750

Date de transmission de l'acte: 22/10/2024
 Date de reception de l'AR: 22/10/2024

048-200057594-DE_2024_078-DE

AGEDI

DE_2024_078

TOTAL INVESTISSEMENT		0	0
TOTAL		18 500	18 500

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

Stéphan MAURIN
Président de séance

Michèle BUISSON
Secrétaire de séance



Date de transmission de l'acte: 22/10/2024

Date de reception de l'AR: 22/10/2024

048-200057594-DE_2024_078-DE

AGEDI

DE_2024_078